

Accompagner tous les agriculteurs dans l'acquisition de pratiques agricoles vertueuses

Saillans, le Jeudi 6 Février 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

TERRES d'**a**VENIR

ENGAGEMENT
DE SERVICE

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation

Les missions de la chambre d'Agriculture



- Représenter les agriculteurs dans les instances départementales sur de nombreux sujets (installation jeunes agriculteurs, urbanismes, calamités agricoles, pratiques agricoles,...)
- Contribuer à l'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales des exploitations agricoles
- Participer à la construction de projets de territoires associant différents acteurs

LES CHAMPS DE COMPETENCES



- L' Acquisition de références techniques et économiques sur les différentes productions
- Diffusion des innovations et préconisations issue des travaux de recherche
- Conseils indépendants dans de nombreux sujets et notamment sur les pratiques phytosanitaires
- Accompagnement des agriculteurs à la conversion à l' Agriculture Biologique ou vers d'autres certifications (HVE, AOP,...)

Les acquis de la recherche VITICOLE



- Sélection de vignes résistantes aux maladies à partir de conservatoires et parcelles de multiplications
- Développement de pratiques culturales limitant les interventions chimiques (travail du sol, enherbement, broyage des bois de tailles,...)
- Réduction du nombre de traitement chimique en utilisant les pièges , suivis des parcelles et modèles prévisionnels utilisant les observations et données météo pour préconiser les interventions et doses de produits (jusqu'à 50% de réduction)
- Utilisation de matériels de traitements plus performants (meilleur projection, limite des dérives,..)

Un conseil quotidien auprès des vignerons



- Un réseau 45 de parcelles de références suivies sur l'ensemble de l'appellation pour déterminer les risques de maladies et définir les préconisations de traitement
- Un comité de rédaction du bulletin de conseil constitué de 4 experts en lien avec le syndicat et la cave cooperative Jaillance
- Une parution chaque semaine en saison (32 numéros)
- Une diffusion auprès des 200 vignerons

Une sensibilisation renforcée concernant les pratiques phytosanitaires



- Des journées techniques chaque année pour présenter des nouvelles techniques économes en intrants (machines, enherbement,...)
- Suivi de groupes de vigneron dans la mise en place de pratiques environnementales (pieges, haies, nichoirs, bandes enherbées,..) en lien avec le syndicat et la cave coopératives
- Mise en place de la certification HVE chez les viticulteurs (40 vigneron chez Jaillance et dizaine de vigneron indépendants)
- Sensibilisation et accompagnement des viticulteurs à la conversion à l'Agriculture Biologique